

LA CODHA, coopérative de l'habitat associatif (Fondée en 1994)

Sans but lucratif, la Codha rassemble des personnes souhaitant un autre type de rapport à leur logement, une autre qualité de vie basée sur la participation, la convivialité et la solidarité.

Elle aspire à créer du lien social en remettant la gestion de ses immeubles à l'association formée par leurs habitants et en veillant à la qualité des espaces communs mis à leur disposition.

HISTOIRE

Ce projet est le fruit d'un concours, organisé par la Commune de Chêne-Bougeries, que la Codha a remporté avec le bureau Bonhôte & Zapata.

L'originalité du concours résidait dans le fait de demander aux candidats de répondre sous forme d'équipes mixtes réunissant une coopérative et un architecte, jugés tant sur la base d'un projet social et coopératif, qu'architectural.

ENVIRONNEMENT

Le bâtiment répond aux standards Minergie P-Eco. L'enveloppe thermique est très performante. Le bâtiment bénéficie d'un triple vitrage et d'une bonne inertie.

La production d'énergie est assurée par une pompe à chaleur sur sondes géothermiques qui procure, en été, un rafraîchissement par inversion du système (et recharge le terrain en calories).

La ventilation des locaux est assurée par des installations à double flux.

La surface de toiture a été dotée de 320 panneaux hybrides, photovoltaïques et thermiques. Les habitant/es de Rigaud utilisent directement l'électricité produite par les panneaux photovoltaïques et en fixent le tarif.

La rétention des eaux de pluie est résolue grâce à une noue paysagère en bordure du site, qui renvoie les eaux directement dans la Seymaz.

ARCHITECTURE

L'ensemble se compose de 49 appartements allant du 3 au 6 pièces, d'un cluster composé de 3 suites et d'espaces communs tels qu'une grande salle commune, un atelier de bricolage, une salle de musique, 3 chambres d'amis.

Exploitant les marges de liberté permises par le plan localisé de quartier qui prévoyait une forme de barre, le projet présente six grandes « maisons urbaines », disposées en légers quinconce. Ces décalages induisent une morphologie variée et des placettes appropriables, des deux côtés du bâtiment.

Il réalise une transition subtile entre le tissu urbain dense auquel il participe, et la zone de villa résidentielle, qui le borde.

La façade de bois est travaillée de manière à habiller tout l'immeuble, sans distinction entre un « avant » et un « arrière ».

La commande de la Codha en matière « d'espaces conviviaux de rencontres » se matérialise par les généreux paliers distribués qui desservent les appartements. Ces espaces extérieurs, semi-protégés, favorisent une appropriation intermédiaire des lieux entre voisins immédiats, réunissant de 2 à 4 appartements.

L'ensemble comporte une crèche et le premier appartement « cluster » de la Codha, soit un habitat proposant des espaces une vie commune et des espaces de replis, privés.

Il a remporté la DRA IV, distinction romande d'architecture.



CARTE D'IDENTITÉ

ADRESSE	55 A - D, rue Jean-Jacques Rigaud, 1224 Chênes-Bougeries
MAÎTRE DE L'OUVRAGE	Coopérative de l'habitat associatif (Codha), Genève
ARCHITECTE	Bonhôte Zapata Architectes SA, Genève
DIRECTION DES TRAVAUX	Bonhôte Zapata Architectes SA, Genève
NOMBRE DE LOGEMENTS	49
ETAGES	R+3
DURÉE DES TRAVAUX	2015-2017

SIGNES PARTICULIERS

GESTION PAR LES HABITANTS	ASSOCIATION « L'Armoise »
SITUATION DE L'IMMEUBLE	Chênes-Bougeries
	49 logements dont 10 réservés aux communiens 1 logements réservé pour des personnes migrantes 1 cluster 1 jardin collectif en permaculture et 1 place publique 1 communauté de production/consummation photovoltaïque, regroupant tous les usagers de l'immeuble 1 crèche 1 salle commune, 1 salle de musique, 1 atelier partagé, 1 espace de co-working, 1 tea-room de quartier + de très généreux paliers!